

Quelle est la différence entre la messagerie **MSSanté Pulsy - Medimail** et la messagerie **instantanée Parceo** ?

Pour les professionnels du sanitaire, du médico-social et du social dans le Grand Est habilités, **deux outils complémentaires** pour des **échanges sécurisés** d'informations confidentielles.



MSSanté Pulsy
Messagerie sécurisée de santé

Des courriels entre professionnels et avec le patient

de type Gmail® ou Outlook®

> La **sécurité*** en plus

✓ **Transmission** de documents (*compte-rendu, ordonnance, courrier de recommandation vers un spécialiste,...*) sans besoin de réponse urgente.

✓ **Envoi automatisé** de documents (*grâce à l'intégration au Dossier patient informatisé (DPI) et au Dossier de l'usager informatisé (DUI)*).

✓ **Échange** avec les patients/usagers via la messagerie de 

✓ **Échange asynchrone.**

Modes d'accès



Web



Via la
messagerie de
l'établissement



Via logiciel
métier



Mobile



Parceo
e-Parcours

Des conversations

de type WhatsApp® ou Messenger®

> La **sécurité*** en plus

✓ **Échange** en instantané et non formalisé (*photos de plaie, d'ordonnance, demande d'avis, demande d'intervention,...*), qui peuvent durer dans le temps (*fil de discussion*).

✓ **Conversation de groupe** au sein du cercle de soins.

✓ **Conversation** centrée autour d'un patient.

✓ **Échange instantané.**

Modes d'accès



Web



Bureau



Mobile

Le service socle national

Messagerie sécurisée de santé - MSSanté

Système de messageries électroniques sécurisées réservé aux professionnels de santé, du médico-social et aux patients. Ce dispositif facilite les échanges interprofessionnels et accélère l'usage du numérique en santé.

Les messageries MSSanté intègrent également l'accès à un annuaire commun et certifié de l'ensemble des professionnels de santé. La solution de messagerie sécurisée de santé **MSSanté Pulsy-Medimail** est conforme aux exigences nationales et intégrée à l'espace de confiance MSSanté. À ce titre, elle facilite les échanges sécurisés entre les professionnels habilités dans le Grand Est et permet également de communiquer avec les patients.

Accès sécurisé par Pro Santé Connect, e-CPS, CPS pour les professionnels.

Flashez ce QR Code
pour + d'infos !

<https://www.pulsy.fr/portail/nos-services-e-sante/mssante-pulsy-medimail-56-64.html>



Le service de coordination régional issu du programme national e-Parcours :

Parceo

Espace numérique d'échange et de partage entre les professionnels du cercle de soins d'un patient.

Parceo offre aux acteurs de santé du Grand Est un bouquet de services numériques facilitant la prise en charge des patients dans leur parcours de soins.

• **Messagerie instantanée sécurisée** : facilite la coordination de proximité par des échanges entre tous les professionnels habilités du territoire.

• **Favorise l'organisation** de tous les intervenants du cercle de soins autour d'un patient/usager.

Accès sécurisé par Pro Santé Connect, e-CPS, CPS pour les professionnels.

Flashez ce QR Code
pour + d'infos !

www.pulsy.fr/parceo



Exemples de cas d'usage sanitaire



MSSanté Pulsy
Messagerie sécurisée de santé

Lien ville-hôpital

> Transmission du **compte-rendu** de sortie d'hospitalisation



Le **compte-rendu** est saisi dans le **DPI⁽¹⁾ de l'hôpital** et les destinataires sont sélectionnés.

Lors de la validation du compte-rendu par le médecin, le document est encapsulé **automatiquement** dans un **mail sécurisé** transmis au médecin traitant et au patient.



Le patient peut **consulter** le compte-rendu sur sa messagerie de Mon espace santé.



Parceo
e-Parcours

Lien ville-hôpital

> Retour à **domicile**



Suite à l'hospitalisation de Jean, la cadre de santé sollicite la CPTS⁽²⁾ du territoire pour **coordonner** son retour à domicile.

Transmission entre infirmiers et médecins libéraux



L'infirmière qui suit Jean à son domicile a une **conversation** dédiée avec le médecin traitant pour **partager** des informations, des documents ou des photos et solliciter son avis tout au long de la prise en charge de Jean.

Exemples de cas d'usage médico-social

Demande d'intervention

> **Échanges** entre le SSIAD et le DAC



L'IDEC⁽³⁾ du DAC⁽⁴⁾ envoie à l'équipe du SSIAD⁽⁵⁾ par **mail sécurisé** la prescription médicale et les éléments du plan personnalisé de soins.

L'IDEC du SSIAD demande des éléments complémentaires, puis accepte ou refuse la demande par retour de mail sécurisé.

Conversation de groupe

> **Discussions** sur un même fil de conversation



Les CAMSP⁽⁶⁾ ont pour objectif **d'accueillir** des enfants de moins de 6 ans présentant des déficits sensoriels, moteurs ou mentaux pour les aider à **développer** leur **autonomie** et leurs compétences de **communication**.

⁽¹⁾ Dossier patient informatisé / ⁽²⁾ Communauté professionnelle territoriale de santé / ⁽³⁾ Infirmier diplômé d'état coordonnateur / ⁽⁴⁾ Dispositif d'appui à la coordination / ⁽⁵⁾ Service de soins infirmiers à domicile / ⁽⁶⁾ Centre d'action médico-sociale précoce.